

UNE VISION GLOBALE

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Festival de Musiques Sacrées 2002	8
L'Auberge de Zaehringen	9
A la Bibliothèque	10
La maison de naissance Le Petit Prince	11
Consultation populaire du 2 juin 2002	12
Kindermusical «5 vor 12»	13
Nova Friburgo et Expo.02	14
Memento	15 16

Une des leçons de la désignation par le Conseil des Etats du site de Saint-Gall pour le Tribunal administratif fédéral est dramatiquement simple. *Nous sommes seuls...*

Nous sommes seuls géographiquement, coincés entre les zones lémanique et du Mittelland.

Nous sommes seuls en Suisse romande, car ces cantons, pour la plupart, nous considèrent comme quantité de plus en plus négligeable alors que les Alémaniques nous considèrent encore comme des Romands.

Nous sommes seuls, économiquement, face à des cantons qui n'hésitent pas à se livrer une guerre d'influence notamment sur le plan fiscal, quitte à en violer les dispositions sous le manteau...

Nous sommes seuls dans le centre de notre canton, dans une ville, **notre ville**, notre capitale, où se concentrent la plus grande partie des besoins sociaux, administratifs, pour n'en retenir que les plus

caractéristiques. Une ville cernée par des communes suburbaines, jalouses de leur autonomie. Une ville qui étouffe de plus en plus sous le poids des charges imposées par des lois cantonales, des effets pervers de sa classification, voire même des décisions d'un Tribunal fédéral...

Cet écrasement est si fort qu'il diminue chaque année, dramatiquement, la marge de manœuvre nécessaire pour améliorer l'attractivité du centre.

La ville doit continuer à jouer son rôle de capitale, de centre universitaire, de pôle économique principal de notre canton... hélas avec des moyens de plus en plus limités. Allez essayer de faire rouler une Rolls avec le moteur d'une 2CV...

Le gouvernement cantonal est encore trop hésitant devant l'urgence de la situation (que voulez-vous, chacun ses problèmes...), les autorités locales voisines encore engagées dans de vieux schémas, où l'égoïsme à court terme reste le seul argument électoral (après moi le déluge...).



Après ce coup de blues, comment agir ?

D'abord ne pas oublier que nous vivons dans un monde de plus en plus interdépendant et que nous restons le centre cantonal, un centre pour lequel nous avons l'ambition d'améliorer le sort général de la communauté de destin qui l'habite, l'anime et le fait vivre.

Ensuite, continuer nos démarches pour améliorer la qualité des services qu'une autorité politique doit offrir à sa population. Ce qui signifie que, à chaque occasion, les collaborations intercommunales doivent se renforcer.

Enfin, dépasser nos frontières communales et persuader, pas à pas, nos voisins directs de l'urgence d'une union. Il en va de la sauvegarde et du renforcement de notre région! **Pierre-Alain Clément**

CONCOURS

184 8/10

WETTBEWERB

«Bonnes tables de Fribourg»

Construit en 1839 à l'emplacement de la «Bonne Maison», ce haut lieu gastronomique arbore fièrement sur son enseigne les armes de la ville de Fribourg. Quel est le nom de cet établissement?

Réponse jusqu'au 25 mai 2002 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



«Gourmetadressen in Freiburg»

Im Jahr 1839 am Standort des «Guten Hauses» errichtet, führt dieses Feinschmeckerlokal voller Stolz das Wappen der Stadt Freiburg auf seinem Wirtshausschild. Wie heisst der Gasthof?

Antwort bis spätestens 25. Mai 2002 einzusenden an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

Communications du

CONSEIL COMMUNAL**LE CONSEIL COMMUNAL**

- a rencontré le Conseil communal de Tavel pour une séance qui a porté sur les questions d'agglomération, d'infrastructures culturelles régionales et de promotion économique;
- a décidé de recourir contre la décision du Conseil général concernant le parking des Neigles, les adjonctions apportées à l'arrêté par ce dernier ne relevant pas de ses compétences;
- a approuvé le projet de convention intercommunale pour le financement de l'étude de la salle de spectacles des Grand-Places;
- a approuvé l'acte constitutif de droit de superficie aux Grand-Places pour Nordmann et Cie SA, permettant une liaison des parkings et l'amélioration de la circulation à cet endroit, sous réserve de l'approbation du Conseil général;
- a accepté la constitution d'un comité de pilotage en vue de la réalisation d'une deuxième piste de glace à Saint-Léonard, sous réserve que la patinoire existante soit intégrée dans le projet régional et qu'un pot commun soit créé pour l'exploitation des deux installations;
- a décidé de soutenir la Commission sarinoise pour les soins et l'aide familiale à domicile, en priant la Croix-Rouge et l'Aide familiale de présenter un projet global et commun;
- a pris acte de la mise en consultation du projet général de la CUTAF jusqu'au 2 mai 2002;
- a décidé de maintenir le montant de l'émolument de la vignette

pour handicapés à 30 francs pour l'année 2002, mais de la baisser à 20 francs dès l'année 2003;

- a décidé de participer à l'augmentation du capital-actions des Remontées mécaniques de la Berra SA par un montant de 10 000 francs, en lien avec l'activité du Gîte d'Allières, propriété de la Ville;
- a adopté les modifications du plan d'affectation des zones dans le secteur «Le Verger», dans le quartier du Schoenberg, et transmis le dossier à la Direction des travaux publics pour approbation;
- a décidé d'octroyer une subvention de 1000 francs à la Conférence suisse des institutions d'actions sociales (CSIAS), pour la publication d'un rapport sur la couverture du minimum vital dans le fédéralisme suisse;
- a adjugé les travaux de restauration des fontaines de la Samaritaine et de Sainte-Anne, grâce à un don de 30 000 francs de la Société des logements populaires.



La fontaine Sainte-Anne.

[photo AVF]

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT**DER GEMEINDERAT**

- hat an einer gemeinsamen Sitzung mit dem Gemeinderat von Tafers Fragen der Agglomeration, der regionalen kulturellen Infrastrukturen und der Wirtschaftsförderung erörtert;
- hat beschlossen, gegen den Entschluss des Generalrats betreffend den Neiglen-Parkplatz Rekurs einzulegen, da die vom Gemeindeparlament dem Erlass hinzugefügten Ergänzungen nicht in dessen Zuständigkeit fallen;
- hat das Projekt eines interkommunalen Abkommens über die Finanzierung der Studie des Konzert- und Theatersaals Schützenmatte gutgeheissen;
- hat den Akt gutgeheissen, welcher der Firma Nordmann & Cie SA ein Baurecht an der Schützenmatte einräumt, um die Parkings miteinander zu verbinden und die Verkehrsbedingungen an diesem Ort zu verbessern, unter Vorbehalt der Genehmigung durch den Generalrat;
- hat die Bildung eines Leitenden Ausschusses für den Bau einer zweiten Eishalle in St. Leonhard angenommen, unter dem Vorbehalt, dass die bestehende Eishalle in das regionale Projekt einbezogen und ein gemeinsamer Topf für den Betrieb beider Anlagen eingerichtet wird;
- hat beschlossen, die Kommission des Saanebezirks für Hauspfle-

ge und Familienfürsorge zu unterstützen, indem er das Rote Kreuz und die Familienfürsorge aufforderte, ein gemeinsames Gesamtprojekt vorzulegen;

- hat Kenntnis genommen von der bis 2. Mai 2002 laufenden Vernehmlassung des allgemeinen Projekts der CUTAF;
- hat beschlossen, die Vignettengebühr für behinderte Menschen im laufenden Jahr auf 30 Franken zu belassen und ab 2003 auf 20 Franken zu senken;
- hat beschlossen, sich in Zusammenhang mit der Tätigkeit des im Besitz der Stadt befindlichen Gîte d'Allières mit einem Betrag von 10 000 Franken an der Erhöhung des Aktienkapitals der Bergbahnen La Berra SA zu beteiligen;
- hat die Abänderungen des Zonennutzungsplans im Sektor «Le Verger» gutgeheissen und das Dossier an die Baudirektion zur Genehmigung weitergeleitet;
- hat beschlossen, der Schweizerischen Konferenz für Sozialhilfe (SKOS) für die Veröffentlichung eines Berichts über die Deckung des Existenzminimums im Schweizer Föderalismus eine Subvention von 1000 Franken zu gewähren;
- hat dank einer 30 000-Franken-Spende der Gesellschaft für Arbeiterwohnungen die Restaurierungsarbeiten für den Samariterin- und den Anna-Brunnen vergeben.

Site Internet de la Ville de Fribourg

www.ville-fribourg.ch**Statistique de la population en ville de Fribourg**

A la fin mars 2002, la population légale de la ville était de 32 704 habitants, soit en augmentation de 74 personnes par rapport à la fin février 2002 (32 630). Sur ce nombre, 23 101 personnes étaient d'origine suisse (-44), 9603 d'origine étrangère (+118). La population en séjour était à la fin mars 2002 de 2962, soit en augmentation de 66 (2896). Le chiffre de la population totale était donc à la fin mars 2002 de 35 666 (35 526).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 mars 2002, la ville de Fribourg comptait 560 chômeurs (-68), pour un taux de 3,09% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une diminution de 0,37% par rapport au mois de février 2002 (3,46%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 7,23%, ce qui représente 1310 personnes (-40).

Un parking aux Neigles

CONSEIL GÉNÉRAL

Lors de sa séance du 4 mars, outre le dossier de l'École libre publique, le Conseil général était appelé à voter un crédit de 140 000 francs pour la construction d'un parking à la route des Neigles. Auparavant, lors de ses séances de décembre, le parlement communal avait décidé toute une série d'investissements ordinaires. Nous vous en présentons quelques-uns.

Parc de stationnement des Neigles

Comme le rappela M. C. Masset, directeur de l'Edilité et de l'Aménagement, le quartier de l'Auge connaît un déficit de 150 places de parc pour ses habitants et ses visiteurs-clients. Ce manque de places est perceptible essentiellement le soir, lorsqu'il y a concurrence entre ces deux catégories d'usagers. L'Association des habitants du quartier, après une très bonne analyse de la situation, a proposé à la Commune d'aménager un parking à voitures à l'extérieur du cœur de l'Auge, à proximité de l'école des Neigles. Outre les besoins du quartier, l'emplacement retenu permettra de desservir le secteur des activités de sports et de loisirs du Grabensaal.

60 places de parc seront créées sur une partie d'une parcelle de quelque 6000 m², s'étendant entre la route des Neigles et la Sarine. Comme le propriétaire des lieux ne souhaite pas vendre son bien-fonds, un contrat de location du terrain sera passé pour une durée de vingt ans, pour un prix d'1 franc par m² et par an. L'aménagement de la place est devisé à 140 000 francs.

Tant la Commission spéciale, présidée par M^{me} M. Romanens, que la Commission financière apportèrent leur soutien unanime au projet. Tous les groupes s'exprimèrent dans le même sens.



L'emplacement prévu pour le parking des Neigles.

Vignette-habitant à l'Auge et à la Neuveville

En fait, le seul véritable point de discussion fut l'amendement, présenté par la majorité de la Commission spéciale, disant que la mise en exploitation du parking doit être subordonnée à l'introduction de la vignette-habitant dans le quartier de l'Auge. M. C. Allenspach (PS) de rappeler que l'aménagement de ce parc de stationnement est lié à cette introduction. On peut toutefois craindre que certains ne s'opposent à la mise en place de ce système, en occasionnant une longue procédure de recours. M^{me} M.-T. Torche-Julmy (PDC) apporta également le soutien de la majorité de son groupe à cet amendement. Il est impératif, ajouta M. G. Bourgarrel (LC), de régler tous les problèmes de stationnement sauvage avant la mise en exploitation du nouveau parc de stationnement. Quant à M. C. Bapst (PDC), il suggéra que l'ouverture du parking des Neigles soit aussi liée à l'introduction de la vignette-habitant dans le quartier de la Neuveville.

Appuyé par M. A. Repond (PCSO), M. Masset précisa que le Conseil communal est tout à fait

acquis à l'introduction de la vignette-habitant, tant dans le quartier de l'Auge, que dans celui de la Neuveville. Toutefois, comme la procédure d'introduction de la vignette-habitant est très longue et soumise à de nombreux aléas, il est très dangereux de lier la mise en exploitation du parking des Neigles à la mise en place de ce système, dans ces deux quartiers.

Rien n'y fit. Au vote, l'amendement de la Commission spéciale, avec l'adjonction de M. Bapst, l'emporta par 33 voix contre 22.

Investissements décidés avec le budget 2002

Avec le budget 2002, le Conseil général a décidé, comme chaque année, une série d'investissements ordinaires. 180 000 francs sont ainsi destinés à l'achat de parcomètres pour le quartier de l'Auge afin de permettre la mise en place de la vignette-habitant demandée par les habitants du quartier. Quant au remplacement usuel de parcomètres collectifs et individuels, il entraînera une dépense de 150 000 francs.

De récentes catastrophes ont montré la nécessité de disposer,

lors d'interventions des pompiers dans des tunnels, des garages souterrains ou des surfaces commerciales en sous-sol, d'un ventilateur à grand débit pour évacuer les fumées toxiques. Il en coûtera 142 000 francs pour acquérir un tel engin. L'ECAB accordera une subvention de 50 %.

198 000 francs serviront à l'achat de petits engins de chantier (rouleau, compresseur) ainsi que d'une fourgonnette pour l'équipe de la menuiserie et d'un véhicule de type «Pony». Le remplacement d'une camionnette utilisée depuis 1988 par le Service des parcs et promenades coûtera 66 000 francs.

Les achats de mobilier pour les écoles représenteront une charge de 640 260 francs. Il s'agit de remplacer des chaises et des pupitres pour les C.O., ainsi que pour certaines classes primaires et enfantines. Le crédit permettra également la mise en œuvre, voulue par le Canton, de la conception générale d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement. Pour remplacer l'actuel système d'impression offset, un crédit de 400 000 francs sera destiné à la création d'un centre d'impression.

Le remplacement de deux serveurs d'application et le dédoublement du système de sauvegarde des données informatiques coûteront 220 000 francs. Plusieurs entités ont uni leurs forces pour mettre en place un réseau de «fibre optique» en ville de Fribourg: le Centre informatique de l'Etat, l'Université, Cablecom, les EEF et la Commune. La participation de cette dernière à ce projet commun «Frinet» est devisée à 200 000 francs.

Der Schulweg

IM GENERALRAT

Am 4. März war der Generalrat ein weiteres Mal aufgerufen, sich über die Beziehungen zwischen der Stadt Freiburg und der Freien Öffentlichen Schule sowie über die Zukunft dieser Lehranstalt zu äussern.

Umstrukturierung der Freien Öffentlichen Schule

Zur Erinnerung: Infolge eines Bundesgerichtsentscheids vom Juni 1999 kann die Freie Öffentliche Schule in Freiburg (FOSF) auf Grund ihrer öffentlichen Rechtsstellung die konfessionelle Zugehörigkeit der Schüler/-innen nicht mehr als Zulassungskriterium in Anspruch nehmen. Daraufhin erarbeiteten alle interessierten Parteien (Kanton, Partnergemeinden, FOSF) eine Lösung, um die Zukunft der Schule sicherzustellen. Diese Lösung sieht vor:

1. die Zusammenführung der deutschsprachigen OS der Stadt und der FOSF;
2. die Umwandlung der deutschsprachigen Primarschule der FOSF in eine Regionalschule;
3. die Privatisierung der französischsprachigen Schule der FOSF.

Während die Privatisierung der französischsprachigen Primarklassen die Gemeinde nicht direkt betrifft, sieht dies bei den anderen zwei Umstrukturierungsmassnahmen der Freien Öffentlichen Schule ganz anders aus.

Die Fusion der beiden deutschsprachigen OS stiess im Generalrat auf keinen prinzipiellen Widerstand und ist seit Beginn des Schuljahrs 2001–2002 Realität.

Deutschsprachige regionale Primarschule

Dagegen löste der Beitritt zur deutschsprachigen regionalen Pri-

marerschule eine lebhafte Debatte zwischen der Sonder- und der Finanzkommission auf der einen und dem Gemeinderat auf der anderen Seite aus.

Vertreten durch Frau M.-T. Maradan Ledergerber, widersetzte sich die Exekutive dem Abschluss einer Konvention mit der FOSF. Die neue Regionalschule soll deutschsprachige Schüler/-innen aus französischsprachigen Gemeinden aufnehmen, die selbst keine deutschsprachigen Klassen führen. Die Stadt Freiburg hat die Chance, einen deutschen Unterricht in vier ihrer offiziellen Quartierschulen anzubieten.

In den Diskussionen vor der Umstrukturierung akzeptierte die Stadt, dass die deutschsprachigen Schüler/-innen aus Villars-sur-Glâne und Marly, die zuvor die Vignettaz-Schule besuchten, schrittweise zur Regionalschule wechselten. Dies führt allerdings zu einem erheblichen Rückgang der deutschsprachigen Lernenden in der Vignettaz-Schule. Erlaubt man den städtischen Schüler/-innen den Besuch der Regionalschule, besteht die Gefahr, dass die deutschen Klassen der Vignettaz-Schule ganz oder teilweise geschlossen werden müssen. Zudem würden Kosten von mindestens 30 000 Franken im Jahr anfallen, während man andererseits aus Geldmangel die Erneuerung der 50 Jahre alten Lehrerstühle nur etappenweise vornehmen könne.

Wie Hr. M. Bugnon (CVP) ausführte, wurden in einem der Vignettaz-Gebäude die Elektroanlagen und der Anstrich seit 1950 nicht mehr erneuert. Die Gemeinde muss ihre beschränkten Mittel für ihre offiziellen Klassen einsetzen. Man

hat private und öffentliche Interessen gegeneinander abzuwägen und den letzteren den Vorzug zu geben. Für Hrn. P. Wandeler (CSP Öffnung) geht es hier nicht um finanzielle Fragen, sondern um das Prinzip. *«Will man, ja oder nein, eine einzige öffentliche Schule, die für alle ohne jede Bevorzugung zugänglich ist?»* Seine Parteikollegen, Hr. M. Jordan und Frau M. Genoud-Page, fügten hinzu, es ginge um die Bewahrung eines qualitativ hochstehenden offiziellen zweisprachigen Unterrichts in den Quartierschulen.

Für Frau C. Mutter, Präsidentin der Sonderkommission, gilt es, Vor- und Nachteile eines Beitritts oder Nichtbeitritts zur deutschsprachigen Regionalschule abzuwägen. Dabei tragen die Vorteile rasch den Sieg davon. Die Stadt und die ganze Region würden an Attraktivität gewinnen. Einige deutschsprachige Familien haben das Stadtgebiet bereits verlassen, um sich in einer Nachbargemeinde niederzulassen und dadurch sicherzustellen, dass ihre Kinder die neue Schule besuchen können. *«Es erscheint ihnen unerträglich, in der Nähe einer Schule zu wohnen, deren Besuch ihnen aus politisch-juristischen Gründen verwehrt bleibt. In der Bevölkerung spürten wir viel Unverständnis und Überdross angesichts der hartnäckigen Haltung des Gemeinderats gegenüber der Freien Öffentlichen Schule.»* Das Prinzip der Behandlungsgleichheit anzuführen, um den in der Nähe wohnenden deutschsprachigen Lernenden den Besuch der Regionalschule zu untersagen, ist ein falsches Argument, wenn man bedenkt, dass in der Hälfte der Quartierschulen keine deutschsprachigen Klassen bestehen. Für einmal geniessen diese Schüler/-

innen einen kleinen Vorteil gegenüber ihren französischsprachigen Schulkameraden.

Hr. C. Joye, Präsident der Finanzkommission, stellte fest, dass die Gemeinde für die letzteren den «vernünftig eingeschränkten» Perimeter, der zum Besuch der Schule an der Moléson-Allee berechtigt, immer noch erweitern könne. Die Stadt dürfe die Gelegenheit nicht versäumen, sich an einer erneuerten Form der regionalen Zusammenarbeit zu beteiligen, die ihr kaum Mehrkosten brächte. Hr. P. Vorlet (CVP) betonte, dass die Freie Öffentliche Schule eine ideale Ergänzung zu den offiziellen Lehranstalten sei. Wie der Sozialdemokrat J. Clerc meinte, sei es in diesem Bereich *«notwendig und nützlich, jedes absolute Monopol zu vermeiden»*. *«Die Verweigerung des Besuchs eines guten Unterrichts»*, fügte der Freisinnige T. Zwald hinzu, *«ist ungeeignet, um anderswo das Unterrichtsniveau zu wahren oder zu verbessern.»* Weitere Redner, wie die Herren G. Bourgarel (Stadtbewegung), D. Zingg (FDP) und A. Schoenenweid (CVP), argumentierten ähnlich, indem sie verschiedene Aspekte, wie die Bedeutung der Zweisprachigkeit für unsere Stadt, in den Vordergrund rückten.

In geheimer Abstimmung beschloss der Generalrat mit 46 gegen 22 Stimmen, eine Konvention mit der FOSF abzuschliessen, die ab dem Schuljahr 2002–2003 den in einem eingeschränkten Perimeter wohnenden Kindern den Besuch der deutschen Regionalschule erlaubt. Dieser Perimeter wird den Sicherheitsgeboten Rechnung tragen. In der Schlussabstimmung wurde dieser Entscheid mit 51 gegen 6 Stimmen bestätigt.

«La Joie»

THÈME DU FESTIVAL DE MUSIQUES SACRÉES 2002



La neuvième édition du Festival de Musiques Sacrées de Fribourg se tiendra du 7 au 14 juillet 2002.

Chefs-d'œuvre du répertoire et découvertes musicales seront cet été au rendez-vous du Festival de Musiques Sacrées de Fribourg, dont le fil conducteur sera «La Joie». Cette neuvième édition réunira des ensembles européens connus – ou à connaître – pour leur interprétation des musiques ancienne, baroque, classique, romantique et contemporaine.

Qualité, découverte, originalité

Le festival doit son succès à la qualité des ensembles invités tout comme à son goût prononcé pour la découverte de nouveaux groupes venus des quatre coins de l'Europe. Le voyage musical proposé cet été n'y dérogera pas en déclinant avec équilibre diverses démarches, époques et horizons musicaux.

Ouverture dimanche 7 juillet avec *Al Ayre Espanol* et son répertoire baroque espagnol puis, le 8 juillet, l'ensemble allemand *Cantus Cölln* qui propose un concert entièrement dédié à Monteverdi. Intériorité et invention seront au rendez-vous de la musique du Trecento interprétée par *Mala Punica* (Italie) le 9 juillet. *Mudejar* jouera le 10 juillet la musique des rois espagnols du XIII^e au XVI^e siècle. On attend avec beaucoup d'impatience la recreation, le 11 juillet, de deux messes d'Antoine-Léonce Kuhn, compositeur alsacien qui a séjourné à Fribourg de 1773 à 1778,

par le *Chœur de Chambre de l'Université de Fribourg* et l'*Orchestre Capriccio Basel* (production de l'Association MUBAROP).

Le vendredi 12 juillet sera dédié à la musique française de la Renaissance, restituée par l'ensemble français *Douce Mémoire*. Poursuivant sa volonté d'ouverture à d'autres traditions sacrées, le festival accueillera le 13 juillet les musiciens et danseurs d'origine iranienne *Razbar*, qui interpréteront en fin d'après-midi des chants sacrés kurdes. Le concert du soir sera d'une rare virtuosité avec le sextuor vocal masculin munichois *Die Singphoniker* et leur programme alliant musique romantique,

contemporaine (dont deux créations*) et gospel. L'église du Collège Saint-Michel, qui accueille les concerts du festival, résonnera enfin du chant des pèlerins russes le dimanche 14 juillet, un itinéraire proposé par le remarquable *Chœur Sirine* (Russie).

Concours international de composition et atelier de chant grégorien

Du 4 au 7 juillet se tiendront les délibérations du jury du 8^e Concours international de composition de musique sacrée, dédié cette année à la musique électroacoustique. Le lundi 8 juillet, un atelier public permettra d'entendre

les œuvres les plus significatives, commentées par le jury. En outre, chanteurs débutants et avancés pourront pratiquer le chant grégorien dans un atelier qui parcourra cet art subtil au travers des siècles.

Les billets et abonnements sont en vente dès le 1^{er} avril à Ticket Corner (tél. 0848 800 800, www.ticketcorner.ch); points de ventes à Fribourg: Manor, Office du tourisme). Le site Internet du festival www.fms-fribourg.ch propose des informations sur l'histoire du festival et son édition 2002.

* Création d'une commande du festival au compositeur bâlois Jürg Wytttenbach et création du 1^{er} prix du Concours de composition de musique sacrée 2002.

FESTIVAL DE MUSIQUES SACRÉES DE FRIBOURG / Suisse

Rue des Alpes 7, case postale 292, 1701 Fribourg – Tél.: ++ 41 (0) 26 322 48 00 – Fax: ++ 41 (0) 26 322 83 31
E-mail office@fms-fribourg.ch Site web <http://www.fms-fribourg.ch> – Billets: [Ticketcorner.ch](http://www.ticketcorner.ch) – 0848 800 800

Dimanche 7 juillet, à 20 h 30 concert d'ouverture

Al Ayre Espanol (Espagne) XVIII^e

Quarenta Horas – Musique de la Chapelle Royale Madrid
Clavecin et direction: Eduardo Lopez Banzo

Lundi 8 juillet, à 20 h 30

Cantus Cölln (Allemagne) Baroque

Selva morale e spirituale (extraits), 1640, de Claudio Monteverdi
Luth et direction: Konrad Junghänel

Mardi 9 juillet, à 20 h 30

Mala Punica (Italie) Moyen Age

Sidus preclarum – Motets de Johannes Cicconia (1390–1412)
Flûtes et direction: Pedro Memelsdorff

Mercredi 10 juillet, à 20 h 30

Mudejar (Espagne) XIII^e et XIV^e

Musiques des Rois, musiques espagnoles du XIII^e au XVI^e s.
Direction: Begona Olavide

Jeudi 11 juillet, à 20 h 30

Orchestre Capriccio Basel & Chœur de Chambre de l'Université de Fribourg (Suisse) XVIII^e

Messes d'Antoine-Léonce Kuhn (1753–1823); symphonie 87 de J. Haydn
Direction: Pierre Cao

Vendredi 12 juillet, à 20 h 30

Douce Mémoire (France) Renaissance

Fortune de la Chanson française; de l'éditeur Pierre Attaingnant (1494–1552)
Direction: Denis Raisin Dadre

Samedi 13 juillet, à 17 h 00

Ensemble Razbar (Iran/Allemagne) Musique extra-européenne

Chants sacrés kurdes

Samedi 13 juillet, à 20 h 30

Die Singphoniker (Allemagne) XIX^e et XX^e

Musiques romantique et contemporaine; gospels; création d'une commande du Festival à Jürg Wytttenbach; création du 1^{er} prix du Concours de composition



Die Singphoniker.

Dimanche 14 juillet, à 17 h 00

Chœur Sirine (Russie) Chants des pèlerins russes

Direction: Andrei Kotov

«Bonnes tables de Fribourg»

L'AUBERGE DE ZAEHRINGEN

Autre joyau fribourgeois de l'art culinaire, l'Auberge de Zaehringen se range de manière incontournable parmi les «Bonnes tables de Fribourg». A bon entendeur...

Voici une douzaine d'années, les propriétaires de l'une des plus anciennes maisons patriciennes de Fribourg ont désiré ouvrir au public ce bâtiment du XIII^e siècle. Une rénovation importante a ainsi permis d'en faire une auberge de prestige, dédiée aux fondateurs de la ville de Fribourg. Rapidement, le restaurant est passé au rang de haut lieu de la gastronomie fribourgeoise. Son chef actuel, Frédéric Kondratowicz, très dynamique, maintient depuis dix ans l'excellent renom de l'établissement. Il est assisté dans son travail par Massimo Salomoni, maître d'hôtel, et toute son équipe.

Frédéric Kondratowicz est Auvergnat de naissance. Après avoir fait ses études à l'école hôtelière de Vichy, il part d'abord pour Paris; c'est ensuite l'Angleterre et Morat, et enfin Fribourg, où il travaille pendant huit ans à l'Aigle-Noir, avant de devenir chef de cuisine à l'Auberge de Zaehringen.

Vue splendide sur la vieille-ville

Les murs de l'auberge accueillent régulièrement des ta-



Bienvenue à l'Auberge de Zaehringen.



Un décor de grande classe.

bleaux d'artistes divers et la tradition veut qu'ils y laissent chacun une œuvre. Ces toiles ornent ainsi les murs de la «galerie du gastronome», partie du restaurant dont les fenêtres surplombent la Sarine et offrent une vue splendide sur la vieille-ville. Trois autres magnifiques salles sont en outre disponibles pour des banquets ou des conférences. Le restaurant et la brasserie peuvent accueillir chacun une soixantaine de personnes.

L'auberge possède une excellente cave à vins; elle fait partie du guide *Wine spectator* (guide américain reconnu en Europe). Elle a aussi été classée dans les cent meilleures tables de Suisse par le *Sonntagsblick*. Très bien notée par ailleurs dans le *Gault & Millau*, elle est présente également dans le *Michelin* et le *Guide bleu*. Fait peu courant, l'auberge figure également dans le *Routard* et le guide du *Petit futé*, preuve que la brasserie offre une bonne cuisine à petits prix dans une ambiance décontractée et sympathique. De quoi, peut-être, mettre fin au préjugé qui veut que la gastronomie ne soit accessible, dans une atmosphère feutrée, qu'aux portefeuilles bien garnis.

caractérisés par la présence d'asperges, que ce soit entières, en pointes ou en purée.

Frédéric Kondratowicz connaît bien ce légume, puisqu'il a écrit un livre: *Das neue Spargel-Kochbuch* (Editions Midena) sur le thème de l'asperge. Fort bien illustré, cet ouvrage fait le tour des possibilités d'apprêter l'asperge, tant en potage ou en entrée qu'en plat principal.

Petite salade d'asperges crues au magret de canard fumé (ou séché)

Recette originale de Frédéric Kondratowicz.

Pour 6 personnes: 1 boîte d'asperges vertes, plutôt grosses, beurre, cerfeuil et ciboulette, 2 cs d'huile d'olive, 1 cs de vinaigre balsamique blanc, sel et poivre blanc. Laver et éplucher les pieds des asperges. Les couper en tronçons de 5 cm de longueur. Couper les pointes à 4 cm. Blanchir les pointes d'asperges à l'eau bouillante salée, les égoutter et les glacer dans du beurre fondu avec une pointe de coufeau de sucre en poudre. Emincer les tronçons crus en bâtonnets et lier cette julienne dans une vinaigrette composée de 2 cs d'huile d'olive, d'une cs de vinaigre balsamique blanc, de poivre blanc du moulin et de ciboulette et cerfeuil ciselés. Sur une assiette, dresser la julienne d'asperges crues au centre, disposer les fêtes en étoile et intercaler les fines tranches de magret de canard fumé. Pour en faire une assiette de fête, décorer le tour de la salade avec de petits tas de noisettes, préalablement grillées au four, puis mixer avec un peu d'huile d'arachide et de sel.

La semaine du goût

Pourquoi ne pas en faire l'expérience lors de la semaine du goût qui aura lieu en mai? Cette manifestation, bien connue en France, fait appel à tous les domaines touchant à la table. A l'Auberge de Zaehringen, cette semaine sera basée sur le thème de l'asperge à travers un menu en déclinaisons. Des classes d'écoles pourront y découvrir la vie d'un grand restaurant. Une autre idée, pour goûter la remarquable cuisine de l'auberge: participer à l'un ou l'autre des dîners-spectacles, organisés deux à trois fois par année.

«A l'Argenteuil»

Argenteuil, bourgade du Val-d'Oise, était jadis célèbre pour ses cultures d'asperges violettes, dont les plants venaient de Hollande. Toutefois, au XVIII^e siècle, la production s'orienta vers la culture de la grosse asperge blanche. La mise au point d'un système de culture en couches permettra à Louis XIV de manger des asperges toute l'année et à Argenteuil de les expédier dans le monde entier. La célébrité d'Argenteuil amènera dès lors tous les plats qualifiés «Argenteuil» à être

À la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Prix Chronos. Un parmi d'autres, il est vrai, mais à celui-là des lectrices et lecteurs de la bibliothèque y collaborent, sous forme de jury! Notre participation va-t-elle dans le bon sens, récompensera-t-elle les meilleurs livres? Le verdict tombera le 5 mai prochain, au Salon du livre, à Genève. Les huit petits romans proposés au Prix Chronos sont disponibles à la bibliothèque. Le Prix Chronos, organisé par Pro Senectute, récompense les auteurs rapprochant les personnes âgées et la jeunesse. Il a été créé en 1997.

Nous vous proposons en outre les ouvrages suivants:

Les ours n'ont pas de problème de parking, de Nicolas Ancion. Ces nouvelles ressemblent à un bon plat de cuisine asiatique «à l'aigredoux». Nicolas Ancion met en scène des braqueurs de pressing un peu manches ou des peluches très malignes. Il y a des jours où l'on préférerait ressembler à une peluche plutôt qu'à un humain

La jeune fille à la perle, de Tracy Chevalier. Griet est servante dans la famille de Vermeer. Elle commence par faire une tonne de lessive et de nettoyage. Puis, petit à petit, elle prépare les couleurs pour son Maître, avec plein de culpabilité. Et un jour, elle pose pour lui, en secret bien sûr. Tout se bouscule dans sa tête, en a-t-elle le droit? Risque-t-elle sa place. Que va penser son ami? Ce roman est superbe. Tracy Chevalier s'est amusée à reconstruire une histoire avec, pour toile de fond, les œuvres de Vermeer.

L'objet du scandale, de Robertson Davies. Dans la petite ville de Deptford, trois enfants se croisent à l'aube du XX^e siècle: un jeune rêveur, un gosse de riche et un bébé à problèmes. Chacun de ces personnages connaît un destin extravagant, scellé par un mystérieux bout de granite rose. Du même auteur: **Le Manticore, le monde des merveilles.**

Histoire de ma mère, de Yasushi Inoué. C'est le récit minutieux, poignant dans sa sobriété même, des dernières années d'une femme qui sombre dans la sénilité sous le regard impuissant et consterné de sa famille. Cette histoire éternelle, vieille comme le monde, devient sous la plume de l'auteur le livre le plus déchirant qui soit dans sa brièveté et sa retenue.

Marie Bellefort, la flibustière, d'Henri Pigaillem. A la suite d'une sombre machination, Maria Matthioli, désirée de Louis XIV, devient Marie Bellefort, reine de la flibuste. Histoire et passion se soudent dans le destin de cette belle et noble vénitienne, qui sème la terreur sur les océans.

Autobiographie d'une Courgette, de Gilles Paris. Courgette c'est Icare (9 ans) qui, avec Ahmed, Simon, Béatrice, Alice et les autres, partage sa vie dans une «maison d'accueil». Il y découvre l'amitié et

les prémices des amours enfantines. Dans ce livre, aussi gai que son titre, on y trouve fous rires, naïveté, émotions et apprentissage de la vie.

La Voix perdue des hommes, d'Yves Simon. Andrea est prêtre; il porte des T-shirts, lit les journaux, va au cinéma; il regarde les filles et a un scooter. Comme un médecin sans frontières, il traverse les arrondissements parisiens et vole au chevet des paroles, là où les gens dévoilent leurs rêves, d'intimes confidences.

Bibliothèque de la Ville de Fribourg
Rue de l'Hôpital 2
Entrée B ou C
Tél. 026 351 71 44

Horaires:
lundi, mardi, jeudi, vendredi,
de 14 h à 18 h
mercredi, de 10 h à 20 h
samedi, de 10 h à 12 h

Au Musée d'art et d'histoire

L'œuvre du mois

Mardi 14 mai 2002, de 18 h 15 à 18 h 45 env., M. Jean-Robert Gisler, historien d'art et professeur à l'Université, présentera une statuette romaine du II^e siècle après J.-C. symbolisant *Amor*.

Cette petite statue en bronze fut découverte dans le district de la Sarine, plus exactement à Arconciel. Il s'agit d'une représentation d'un type iconographique fort répandu lors de sa création: *Amor* ou la version romaine du messager de l'*Amour*.

Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg.



Amor ou la version romaine du messager de l'*Amour*, II^e siècle après J.-C. [© MAHF]

Les gagnants du concours N° 182 6/10

En séance du Conseil communal du 26 mars 2002, M. le Syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 182. La réponse à donner était: «le **tournedos Rossini**».

Le tirage au sort a donné les résultats que voici:

1^{er} prix: M. Michel Schmidt

gagne un bon d'une valeur de 50 francs offert par la Brasserie de l'Épée ainsi qu'un livre *Les recettes fribourgeoises*.

2^e prix: M. Christophe Repond

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3^e prix: M^{me} Sophie Roubaty

gagne une carte multicourse TPF réseau entier d'une valeur de 20 francs ainsi qu'une brochure *Le funiculaire de Fribourg 1899-1999*.

4^e prix: M. Sébastien Progin

gagne l'ouvrage *Fribourg – Freiburg, Aquarelles de Norbert Schmidt*, publié aux Editions Haku-Verlag.

5^e prix: M^{me} Huguette Overney

gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

Naître autrement

LA MAISON DE NAISSANCE LE PETIT PRINCE

Le Petit Prince complète les services publics d'accouchement à Fribourg. Cette institution reconnue par les autorités sanitaires offre une alternative à l'accouchement à l'hôpital ou à domicile. 164 bébés y ont vu le jour depuis son ouverture en 1999.

Le *Petit Prince*, première maison de naissance en Suisse romande, a ouvert ses portes au printemps 1999. Située à la périphérie de la ville, à Givisiez, cette institution bilingue est reconnue comme établissement médical par le Département de la santé du canton. Trois sages-femmes y assurent l'activité obstétricale.

Suivi individualisé

La maison de naissance offre un accouchement ambulatoire à mi-chemin entre l'accouchement à domicile et celui en milieu hospitalier. Au *Petit Prince*, la maternité est envisagée comme une unité indissociable incluant la grossesse, la naissance et les suites de couches. La future maman est suivie tout au long de cette période par la même sage-femme (pratique qui diffère de celle des hôpitaux où le travail par roulement est la règle). Grâce au suivi régulier dès le début de la grossesse, la sage-femme apprend à connaître les res-



[Photo © Luc Perritaz, 2001]

sources physiques et psychiques de la future maman et de son partenaire. Un tel suivi individualisé permet à la sage-femme d'adapter son offre de service et de personnaliser son intervention au moment de la naissance. La relation de confiance établie en cours de grossesse contribue en grande partie à permettre à la maman, grâce à l'aide de son partenaire, de puiser en elle les forces nécessaires pour mettre au monde son enfant, sans aide médicale supplémentaire.

Naissance en douceur et en toute sécurité

L'atmosphère dans la maison de naissance *Le Petit Prince* est chaleureuse et familiale. L'intérieur de cette villa rappelle le

«chez soi» plutôt qu'un environnement «clinique». Pourtant, la maison de naissance dispose de toute l'infrastructure professionnelle médico-technique nécessaire pour la surveillance et le suivi de l'accouchement. (CTG, matériel de réanimation, set d'urgence).

Suite à un accord passé avec l'Hôpital cantonal et le service d'ambulance 144, la mère et l'enfant peuvent, en cas d'urgence, y être transférés en cinq minutes.

Pour augmenter encore la sécurité, un ultrason, au minimum, effectué par un médecin spécialisé, est exigé avant tout accouchement à la maison de naissance. De plus, les sages-femmes du *Petit Prince* ne suivent que des accouchements qui laissent présager un déroulement «normal»: la naissance de jumeaux, par exemple, ou celle d'un enfant en position *siège* sont exclues.

Accès sans limites financières

Les caisses-maladie couvrent les prestations des sages-femmes dans le cadre de l'assurance de base. Les frais d'infrastructure, qui s'élèvent à 600 francs par naissance et couvrent les frais d'occupation de salle d'accouchement, d'électricité, de literie, etc., ne sont pris en charge que dans le cadre de certaines couvertures d'assurance complémentaire, et ce malgré la reconnaissance de la maison de naissance comme établissement médical. Des démarches sont en cours avec les différentes caisses pour améliorer cette prise en charge financière.

Le canton de Fribourg soutient la maison de naissance afin d'en permettre l'accès à toutes les mères qui souhaitent y accoucher, indépendamment de leur couverture d'assurance et de leur situation financière.

Le nombre de naissances au *Petit Prince* est en constante augmentation. En 1999, 26 enfants y sont nés; en 2000, ils étaient 52 à voir le jour; en 2001, 76. Cette année, les trois sages-femmes ont déjà vu naître 10 bébés.

Journée

«Portes ouvertes»

L'association de soutien, composée de 300 membres, appuie la maison de naissance *Le Petit Prince*. Son comité soulage les sages-femmes de tâches administratives et logistiques. Comme chaque année, il organise une Journée «Portes ouvertes». Elle aura lieu le samedi 4 mai 2002, de 11 h à 18 h, à la maison de naissance *Le Petit Prince*, chemin de Nazareth 5, à Givisiez/FR.

Karin Mader

Maison de naissance

Le Petit Prince
Chemin de Nazareth 5
1762 Givisiez
Tél. 026 469 07 27
Fax 026 469 07 28

Das Geburtshaus Le Petit Prince

1999 haben drei Freiburger Hebammen in Givisiez das erste Geburtshaus der Westschweiz eröffnet. Es ist von den kantonalen Gesundheitsbehörden als medizinische Institution anerkannt. Das Haus ist für ambulante Geburten eingerichtet und bietet eine sichere Alternative zur Spital- oder Heimgeburten in familiärer Atmosphäre.

Vor, während und nach der Geburt werden die Eltern von der gleichen Hebamme betreut. *Le Petit Prince* verfügt über alle notwendigen technischen Einrichtungen. Für Notfälle besteht ein Abkommen mit der Ambulanz des Kantonsspitals. Im *Petit Prince* werden nur Frauen betreut, deren Schwangerschaftsverlauf eine komplikationsfreie Geburt erwarten lässt. Die Geburtskosten im *Petit Prince* werden von einzelnen Krankenkassen nur teilweise übernommen. Für solche Fälle steht ein Subventionsfonds zur Verfügung. Insgesamt sind im *Petit Prince* seit seiner Eröffnung 164 Kinder zur Welt gekommen. Am Samstag, 4. Mai 2002, lädt der Unterstützungsverein des Geburtshauses zum jährlichen Tag der offenen Tür ein.



La première maison de naissance de Suisse romande offre 5 pièces pour des cours de préparation, des consultations prénatales et pour les accouchements ambulatoires.

[© J.-C. Gadmer/CIRIC]

CONSULTATION POPULAIRE DU 2 JUIN 2002



VOLKSABSTIMMUNG VOM 2. JUNI 2002

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture des bureaux de vote et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le 2 juin 2002, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur les objets suivants:

VOTATION FÉDÉRALE

1. Modification du 23 mars 2001 du code pénal suisse (interruption de grossesse);
2. Initiative populaire du 19 novembre 1999 «Pour la mère et l'enfant – pour la protection de l'enfant à naître et pour l'aide de la mère dans la détresse».

OÙ?

PÉROLLES:	Ecole primaire du Botzet	rue du Botzet 16
BEAUREGARD:	Ecole primaire de la Vignettaz	route de la Gruyère 9
PLACES:	Ancien Hôpital des Bourgeois	rue de l'Hôpital 2
JURA:	Salle paroissiale de Sainte-Thérèse	route Ste-Thérèse 5 b
BOURG :	Maison de justice	rue des Chanoines 1
SCHOENBERG:	Ecole primaire du Schoenberg	rte de la Heitera 17
NEUEVILLE:	Ecole primaire de la Neuveville	Grandes-Rames 34
AUGE:	Salle paroissiale de St-Maurice	rue de la Lenda 13

QUAND? Les bureaux de vote sont ouverts:	Vendredi	17 h 30 – 18 h 30
	Samedi	10 h 00 – 12 h 00
	Dimanche	10 h 00 – 12 h 00

VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée et affranchie est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin. L'enveloppe non ou insuffisamment affranchie est refusée.
- Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h. Dès vendredi 17 h et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9 h, elle peut être introduite dans la boîte aux lettres de la Maison de Ville.
 - Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C6.
 - L/les enveloppe(s) de vote (format C6) doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.
 - Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (X) qui doit toutefois rester lisible.
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP: mardi 28 mai 2002, à 12 h.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP: dimanche 2 juin 2002, à 12 h.

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom 2. Juni 2002 werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. Änderung vom 23. März 2001 des Schweizerischen Strafgesetzbuches;
2. Volksinitiative vom 19. November 1999 «für Mutter und Kind – für den Schutz des ungeborenen Kindes und für die Hilfe an seine Mutter in Not».

WAHLLOKALE

PEROLLES:	Primarschulhaus Botzet	rue du Botzet 16
BEAUREGARD:	Primarschulhaus Vignettaz	route de la Gruyère 9
PLATZ-QUARTIER:	Altes Bürgerspital	rue de l'Hôpital 2
JURA:	Pfarreisaal St. Theres	route Ste-Thérèse 5 b
BURG:	Gerichtsgebäude	rue des Chanoines 1
SCHÖNBERG:	Primarschulhaus	rte de la Heitera 17
NEUSTADT:	Primarschulhaus	Grandes-Rames 34
AUQUARTIER:	Pfarreisaal St. Moritz	rue de la Lenda 13

Öffnungszeiten	Der Urnengang findet an folgenden Tagen und Zeiten statt:	Freitag 17.30 – 18.30 Samstag 10.00 – 12.00 Sonntag 10.00 – 12.00
----------------	---	---

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER DEPONIERTE STIMMABGABE

In Anwendung des Art. 18 des GABR, kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft. Die Portokosten gehen grundsätzlich zu Lasten der stimmberechtigten Person; nicht oder ungenügend frankierte Couverts werden zurückgewiesen.
- Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr, beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag 17 Uhr bis spätestens Sonntags um 9 Uhr, kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen.
 - Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C6).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C6) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.
 - Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (X).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 StGB

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR: Dienstag, den 28. Mai 2002, um 12 Uhr.

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG: Sonntag, den 2. Juni 2002 um 12 Uhr.

Eine Vorschau

KINDERMUSICAL «5 VOR 12»

Die deutschsprachige Jura-Quartierschule der Stadt Freiburg lädt dieses Jahr zu einem grösseren Schulprojekt ein. Seit vergangenem Herbst üben Primar- und Kleinklassenlehrerinnen in Zusammenarbeit mit verschiedenen engagierten Fachkräften mit ihren Schülern ein Musical zu einem topaktuellen Thema ein.

Genauer gesagt versuchen Kinder einmal anders, nämlich quicklebendig, zum oft so ermüdenden und zu Resignation verleitenden Sorgenbereich der Umweltzerstörung einen kreativen Beitrag zu leisten. Ja –, in einem kindgerechten, ganz modernen Outfit, mit viel Rhythmus und bunter kämpferischer Szenerie, locken uns die jungen Darsteller spielerisch in ein globales Anliegen hinein.

Da tritt ein junger kühner David als Fürsprecher für die vergessene und verletzte Natur, für gefährdete Tiere und Pflanzen ein. Er führt einen Kampf gegen einen fast unbesiegbaren, in verschiedenen Gestalten repräsentierten «Goliath» unserer Moderne an. Als Wanderer, Putzleute, Politiker, als Köche, Müllmänner oder gar als Rapper und Skater ist ihnen allen die Achtlosigkeit oder Verharmlosung des Problems der leidenden Schöpfung eigen.

Ein ernstes Thema kommt im Gewand kindlicher Fröhlichkeit, als lebendige und humorvolle Darbietung daher. Tanz, Rhythmus und ein megacooler Sprachschatz färben die Szenerie. Die Ambiance des Musicals, genauer gesagt des Popicals, wirkt auf die Zuschauer wohl auf erfrischende Art motivierend. Ein hochaktueller Inhalt wird sehr sinnenfreudig präsentiert. Es wird spielerisch, kindgerecht ein Keim gelegt, der später als Umweltbewusstsein seine Wurzeln zu treiben vermag.

Die Kinder sind motiviert. Fast ausnahmslos beantworten sie die Frage, ob ihnen die Vorbereitungszeit gefällt, positiv:



«Das Tanzen ist super und wir haben es oft lustig.»

«Es macht Spass und es ist gar nicht mühsam.»

«Die Lieder sind cool, lustig und schön zu singen.»

Ein jüngeres Kind meint, dass das Basteln zwar supertoll ist, aber dass man sich doch anstrengen muss, denn: *«Es ist nicht so leicht, Tomaten anzumalen.»* Nun, das Einüben des Stückes, so äussern sich einige Kinder, *«braucht auch viel Ausdauer.»* Sowohl von Kindern als auch von Lehrern ist eine Menge Initiative und Solidarität gefragt. Ja das Tanzen und Singen, *«das fegt».* Das Hinhören und Hinhsehen auf dem Weg des Übens jedoch will noch gelernt sein.

Eine weitere Frage nach der Botschaft oder Lehre des Popicals zeigt deutlich, dass den Kindern die Gefährdung der Umwelt nahe geht. Ja, bereits die Kinder erweisen sich als Botschafter, die glauben, dass man die Menschen warnen sollte.

«Ich passe nun mehr auf, was ich mache.»

«Man lernt, dass man mehr Sorge zur Umwelt haben sollte.»

«Man muss die Natur beschützen. Sie muss weiterleben.»

Auf spielerische, kindgerechte Weise werden die Schüler für umweltpolitische Anliegen sensibilisiert. Wie fühlt es sich an, in der Rolle von Tieren und Pflanzen *«Wir*

woll'n nicht mehr» zu demonstrieren? Wie fühlt es sich an, in den Kleidern von Politikern Verantwortung abzulehnen oder anzunehmen? Wie fühlt es sich an, in den vielfältigen Rollen der Verbraucher einem Überangebot von Konsumgütern zu begegnen?

Ein pädagogischer Arbeitsprozess, der zunehmend farbenfroher wird! Gebastelte Blumen oder Hörner auf den Köpfen belustigen die Kinder. Die Näharbeiten sind bunt. Viel Aktion belebt das Bühnengeschehen. Die Gesänge werden langsam aber sicher zu *«Ohrwürmern».*

Zu hoffen ist, dass Orchester, Gesang, Tanz und Sprechrollen auch die erwarteten Zuschauer bewegen. Wenn da und dort eine Motivation für einen bewussteren Umgang mit der Natur aufblitzt, hat der junge David im Popical seinen Kampf gegen den fast unbezwingbaren «Goliath» unserer Zeit nicht vergeblich gekämpft. Auch um «5 vor 12» kann noch eine positive Kehrtwende geschehen. Es braucht jedoch weit mehr, als nur Müllberge abzutragen.

In diesem Sinn ist das aktionsreiche Musical ein wahrer Lichtblick.

Aufführungsdaten:
Donnerstag 16. Mai und Freitag 17. Mai,
jeweils 19.30 Uhr
In der Aula der OS Jolimont, Freiburg



Dans le cadre d'Expo.02

VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE NOVA FRIBURGO

Le mardi 21 mai 2002, la Ville de Fribourg reçoit la délégation officielle de Nova Friburgo, hôte d'honneur de la Journée cantonale à Expo.02. A 11 h 15, la délégation brésilienne se rendra en cortège de la place Georges-Python au Tilleul, par la rue de Lausanne. A 11 h 30, les Autorités de la Ville accueilleront la délégation, dont M^{me} Alda Condack, représentant M^{me} le Préfet de Nova Friburgo, et M. Eduardo José Valentim, président de la Camara Municipal, la fanfare «La Campesina», le groupe de danse «Silvana» et l'ensemble «Tom sobre Tom». Un repas suivra.

La population est cordialement invitée à accueillir chaleureu-



Place Nova-Friburgo.

sement ses «cousins» brésiliens et à suivre le cortège pour participer

à la partie officielle sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

«Fri-Style»

JOURNÉE CANTONALE FRIBOURGEOISE À L'EXPO.02 – 18 MAI 2002

Dans un peu moins de 30 jours, l'Expo.02 ouvrira ses portes au public. Quatre jours après l'ouverture officielle, la Journée cantonale fribourgeoise sera la première des journées cantonales de l'Expo. Coïncidant avec le week-end de la Pentecôte, elle sera en outre la seule organisée sur l'artepilage de Morat. Placée sous le signe de la culture et de la création artistique, cette journée a pour titre «Fri-Style», en référence au style décontracté et au label 100% fribourgeois des animations et créations proposées. Ce concept se veut en résonance avec l'esprit que l'architecte Jean Nouvel a voulu donner à l'artepilage de Morat.

Un riche programme a été mis sur pied par le comité de pilotage, chargé de l'organisation de la Journée cantonale. Un dépliant, désormais disponible, donne un aperçu de cette programmation qui invite le public à faire halte à Morat et à découvrir, en toute liberté, la richesse, la vitalité et les capacités novatrices de la culture fribourgeoise.

Edité à 50 000 exemplaires, ce programme gratuit est à disposition auprès du Département des affaires culturelles du canton de Fribourg.

«Fri-Style»

FREIBURGER KANTONSTAG AN DER EXPO.02 – 18. MAI 2002



tionen. Das Konzept des Kantonsstags steht in Resonanz zum Geist, den Jean Nouvel für den Arteplage Murten vorgesehen hat.

Das mit der Organisation des Kantonstags beauftragte Leitungskomitee hat versucht, ein originelles Programm auf die Beine zu stellen. Ein Prospekt gibt Ihnen einen Überblick über den gesamten Tagesablauf. Weitere Prospekte können beim Departement für kulturelle Angelegenheiten bezogen werden.

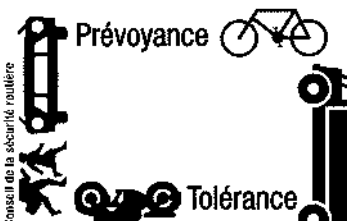
Der Freiburger Kantonstag an der Expo.02 wird am diesjährigen Pfingstwochenende – vier Tage nach der offiziellen Eröffnung der Landesausstellung – über die Bühne gehen. Es ist der erste Kantonstag an der Expo.02 und zugleich der einzige, der in Murten stattfinden wird. Dieser Anlass soll im Zeichen der Kultur und des Künstlerischen Schaffens stehen. Der Titel «Fri-Style» bezieht sich auf den gewollt ungezwungenen Rahmen der Veranstaltung und auf die Herkunft «100% made in Fribourg» der dargebotenen Unterhaltung und Krea-

MOUVEMENT ET DÉTENTE EN CAS DE CANCER

Un cours en 10 leçons organisé par la Ligue fribourgeoise contre le cancer



Ligue fribourgeoise contre le cancer
Rte des Daillettes 1
CP 181
1709 Fribourg
Tél. 026 426 02 90
Fax 026 426 02 88
E-mail:
cancer@liguessante-fr.ch
CCP: 17-6131-3



M É M E N T O

CONCERTS• **Der Töne Licht**

Chorlieder und Briefe der Romantik; mit dem Chor «Divertimento vocale»; Sa 27. Avril, 20 h, Le Temple.

• **L'Orchestre des jeunes de Fribourg:**

œuvres de Mozart, Bach et Brahms; di 28 avril, 18 h, aula Uni Miséricorde;

œuvres de Bach et Martin; di 26 mai, 18 h, temple.

• **Récital d'orgue à 4 mains et à 4 pieds**

avec Gisela Murmann Jentsch et Regula Roggo; ve 3 mai, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.

• **Marc Lavoine**

sa 11 mai, 20 h, salle des fêtes de Saint-Léonard.

• **Orchestre philharmonique de Silésie**

œuvres de Tchaïkovski, Moniuszko et Lutoslawski; ma 14 mai, 20 h, aula Uni Miséricorde.

• **Live jazz piano at the Douze**

sa 18 mai, 21 h 30, café-bar «Le Douze» (rue des Bouchers 12).

• **Nicolas de Flue**

d'A. Honegger, avec le Chœur de l'Université et des Jeunesses Musicales de Fribourg, l'Harmonie de Fribourg, l'Accroche-Chœur, le Chœur de l'Ecole cantonale de degré diplôme, le Divertimento Vocale, le Chœur de Jade et De Musica; ve 24 et sa 25 mai, 20 h 30, église Saint-Michel.

• **Orchestre de la Ville et de l'Université de Fribourg**

direction: Alexandru Ianos; avec Michael Zisman (bandonéon); sa 25 mai, 20 h, aula Uni Miséricorde.

• **La fanfare du Collège Saint-Michel**

direction: E. Conus; me 29 mai, 20 h, aula du collège Saint-Michel.

XV^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA GUITARE DE FRIBOURG

Eglise Saint-Jean

• **Trio de Cologne**

guitare classique; ve 26 avril, 20 h 30.

• **Adam del Monte**

guitare flamenca; sa 27 avril, 20 h 30.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

• **Ramon Valle Quintet**

jazz de Cuba; ve 26 avril, 21 h.

• **Ray Anderson's Pocket Brass Band**

jazz; lu 29 avril, 21 h.

• **Atelier O2**

jazz; me 1^{er} mai, 20 h 30.

• **Farafina**

musique africaine; me 8 mai, 22 h.

• **Loten «Tibet Blues»**

Tibet blues; ve 10 mai, 21 h.

• **Shirley Grimes**

pop/rock/folk; sa 11 mai, 21 h.

• **Airs et duos**

classique; Claire Cuennet/Guillaume Crausaz/Véronique Piller; di 12 mai, 11 h 30.

• **Olivier Savoy**

photos; jusqu'au 12 mai.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

• **Djiad & Phila**

je 25 avril, 22 h.

• **Water Lily/Tulipe**

ve 26 avril, 22 h.

• **Orishas**

sa 27 avril, 21 h.

• **Taste the Olive: Banquet**

ma 30 avril, 22 h.

• **Chokebore – Magicrays**

ve 3 mai, 22 h.

• **Kid Loco**

sa 4 mai, 22 h.

• **Gustav**

sa 11 mai, 22 h.



Gustav.

• **Isolation Years – Kristofer Aström**
me 15 mai, 22 h.

• **Tarmac**

sa 18 mai, 21 h.

• **The Warp Magic Bus Tour**

di 19 mai, 22 h.

LE NOUVEAU MONDE

Route des Arsenaux 12 a

• **The Fridge / Whysome**

rock; ve 26 avril, 21 h.

• **Zion's power**

reggae; sa 27 avril, 21 h.

LE CAVEAU DES TROIS TOURS

Route de Bourguillon 15

• **Daniel Schenker Quartet**

middle jazz, bossa; ve 26 avril, 21 h 30.

• **Boogaloo & Guest!**

ve 3 mai, 21 h 30.

• **Traditional Bird's**

ve 24 mai, 21 h 30.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

Lunch 1/2 Hour Concert, 12 h 15 à 12 h 45:

– **Mario Wolff (alto) et Tobias Schabenberger (piano)**

œuvres de Glinka et Beethoven; ve 26 avril.

– **Le trio de saxophones OPUS-3**

œuvres de Bach, Erdmann et Mozart; ve 3 mai.

• **La passion**

selon Dario Fo, par la Compagnie des arTpenteurs; ve 24, sa 25 (20 h 30), di 26 mai (17 h).

AUX TANNEURS

Place du Petit-Saint-Jean 7

• **Bonny B.**

blues; me 8 mai, 22 h.

• **Smart**

jazz; je 9 mai, 22 h.

• **Les gars mineurs**

jazz; ve 10 mai, 22 h.

• **Lé Vangley**

folk; sa 11 mai, 22 h.

THÉÂTRE• **Comic potential**

compagnia dei sognattori; lu 13 mai, 20 h, aula Uni Miséricorde.

• **Roland Magdane**

ma 28 mai, 20 h 30, aula Uni Miséricorde.

THÉÂTRE DE LA CITÉ

Grandes-Rames 36

• **L'amour médecin et la jalousie du barbouille**

de Molière; mise en scène: M.-Luce Ducry; ve 26 et sa 27 avril (20 h 30).

THÉÂTRE DES OSSES

Rue Jean-Prouvé 2, Givisiez

• **Les Enfants chevaliers**

d'Isabelle Daccord et Julie Delwarde; mise en scène: Gisèle Sallin et Tane Soutter; dès 7 ans; sa 27 et di 28 avril, 17 h.

THÉÂTRE DES MARIONNETTES DE FRIBOURG

Derrière-les-Jardins 2

• **Ds Vreneli vo Guggisberg**

Puppentheater; ein Stück von Jean Bindschedler; Sonntag 28. April (16 h) und 26. Mai (14 h), Sa 11. Mai (16 h).

• **Vreneli de Guggisberg**

pièce pour marionnettes de Jean Bindschedler; di 28 avril (14 h) et 26 mai (16 h); ve 10 mai (19 h 30) et 21 avril (16 h).

• **Lê Quan Ninh / Valérie Métivier**

danse et percussions; me 8 mai, 20 h 30.

• **Contes pour enfants**

je 9 mai, 16 h.

• **Chœur «Intervalles»**

chant; di 12 mai, 16 h.

• **Barbara Martig-Tüller**

classique; di 12 mai, 18 h.

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

• **Alévêque**

ve 3 et sa 4 mai, 21 h.

M É M E N T O

KELLERPOCHE

Rue Samaritaine 3

- **Der Alchimist**
nach Paulo Coelho; Sa 27. April, 20 h 30.
- **Brainstorming**
Fr 3. Mai, 20 h 30.
- **Foolgroove + DJ**
meters funk; Fr 10. Mai, 21 h.
- **Benedikt Voellmy**
cabaret auf Deutsch; Sa 11. Mai, 21 h.
- **Philippphilipp**
So 12. Mai, 11 h 30.
- **Carnascialia Acoustic Band**
Sa 18. Mai, 20 h 30.
- **Nibelungen**
Sa 25. Mai, 20 h 30.

ESPACE MONCOR

Route de Moncor 12,
Villars-sur-Glâne

- **Romeos Rose**
par Simone Sandroni; ve 26 avril.
- **Doug Varone & Dancers**
de Doug Varone; danse; je 2 mai, 19 h.
- **The Moebius Strip**
de Gilles Jobin; danse; sa 4 mai, 20 h 30.

CINÉMA

- **Ciné-Brunch: «Le cercle»**
di 19 mai, 11 h, Cinéma Rex.
- **Ciné-club Uni, salle de cinéma 2030, Uni Miséricorde:**
Cinéma Orient:
– **Al Leil**
de Moh. Malas (Syrie); ma 30 avril, 20 h.
– **Le goût de la cerise**
d'A. Kiarostami (Iran); ma 7 mai, 20 h.
– **Le collier perdu de la colombe**
de N. Khemir (Tunisie); ma 21 mai, 20 h.

CONFÉRENCES

- **Was kann die dritte Teilchenge-
neration von der zweiten lernen?**
mit Lukas Schaller; Do 25. April, 18 h
30, Hörsaal der Pflanzenbiologie der
Universität.
- **L'opera di Sandro Botticelli**
lu 29 avril, 20 h 15, salle de cinéma
2030 de l'Uni Miséricorde.
- **Eglises-Etat: de l'autonomie à la
liberté?**
par N. Michel; je 2 mai, 20 h, auditorio
C de l'Université de Miséricorde.
- **Esclavage moderne, au-delà de
l'exclusion**
avec Georgina Vaz Cabral (Paris);
je 2 mai, 17 h 15, salle 3117 de
l'Université de Miséricorde.

- **L'œuvre du mois: Archéologie,
statuette romaine en bronze
représentant Eros**

par J.-Robert Gisler, ma 14 mai,
18 h 15, Musée d'art et d'histoire.

- **Synergies entre la promotion de
la santé et le développement
durable**

avec Natacha Litzisdorf; je 16 mai,
20 h, La Grenette.

- **I parchi nazionali italiani – rea-
lizzazioni e progetti ambiziosi**
ma 14 mai, 20 h 15, salle de cinéma de
l'Uni Miséricorde.

- **L'itinérance: forme exemplaire de
l'exclusion sociale**

avec Shirley Roy (Montréal); je 23 mai,
17 h 15, salle 3117 de l'Uni Miséricorde.

- **Le retour du loup en Suisse –
conséquences, solutions**

ve 24 mai, 19 h, salle Jäggi 4112 de
l'Uni Miséricorde.

EXPOSITIONS

- **ABÉCÉDAIRE**
gravures de Jean-Pierre Humbert, textes
de P. Rudaz; jusqu'au 28 avril, Musée
Gutenberg (place Notre-Dame 16).
- **Lucie, peinture**
jusqu'au 30 avril, Mc Arts et Fleurs,
Neuveville 38.
- **Sun-Rae Kim / Wolfgang Tietze**
jusqu'au 9 mai, galerie APC (r. Pierre-
Aeby 37-39).
- **Transparences abstraites**
Jean-François Zehnder, Stéphanie
Charvin; jusqu'au 11 mai, Galerie
Ollier (r. Zaehringen 7).
- **Michel Favre, sculpture/
Jacques Glassey, peinture**
jusqu'au 12 mai, Galerie de la Cathé-
drale (place Saint-Nicolas).
- **Samuel Gabai: Dans le pays du
corps**
jusqu'au 18 mai, Atelier-galerie
J.-J. Hofstetter (Samaritaine 23).
- **Architecture de l'urgence**
Shigeru Ban, Samuel Mockbee,
Michael Rakowitz; jusqu'au 2 juin, Fri-
Art (Petites-Rames 22).
- **Deux souris et la compote de
pommes**
aquarelles abstraites; jusqu'au 6 juin;
Galerie Spontanart.com (Grand-Rue 42).
- **Flash Back – Véronique Audergon**
photos Polaroid; jusqu'au 12 juin,
Galerie Gulliver (r. des Epouses 8).
- **Ombres grecques «Karaghiosis»**
d'Eugène Spatharis; jusqu'au 31 juillet,
Musée suisse de la marionnette
(Derrière-les-Jardins 2).
- **Art and design: Petra und Renato**
jusqu'au 3 mai, Café-bar Le Douze
(r. des Bouchers 12).

- **Florence de Bretagne**

peinture; jusqu'au 6 juillet, Auberge de
Zaehringen (r. Zaehringen 13).

- **Fougères / Farne**

jusqu'au 29 septembre; Musée d'histoi-
re naturelle (ch. du Musée 6).

FORUM FRIBOURG

- **Die mystischen Kräfte der
Kampfmönche des Shaolin**

je 2 mai, 20 h.

- **Gambach Open**

Tournoi populaire de unihockey;
du ve 10 au di 12 mai.

- **Brocante de Fribourg**

du ve 24 au di 26 mai, de 10 h à 20 h
(di: jusqu'à 17 h).

DIVERS

- **Le printemps des abeilles / Das
Bienenvolk im Frühjahr**

avec Jos. Kolly et Jacques Sciboz;
sa 27 avril, 14 h, Jardin botanique
(r. Albert-Gockel 3).

- **Fête de la Fondation Les Buisson-
nets**

avec spectacles d'enfants: Jacky Lag-
ger (ve 3 mai, 17 h 30), le Petit Chœur
d'Hauterive (sa 4 mai, 11 h 15) et bal,
les deux soirs, avec Edy Solo
(dès 19 h); ve 3 mai (13 h 30 à 23 h) et
sa 4 mai (10 h à 23 h).

- **Journée «portes ouvertes» au
Conservatoire**

sa 4 mai, Conservatoire de Fribourg
(r. Louis-Braille 8, Granges-Paccot).

- **Tokoto Ashanty**

contes et musique; me 8 mai, 20 h, Le
Chat qui touille (Samaritaine 34).

- **apArt – Plate-forme culture /
apArt – Platform Kultur**

contemporary Music, sounds and dan-
ce; du je 9 au di 12 mai, dès 20 h
(di: dès 10 h), Belluard/Bollwerk.

- **Chippendales**

spectacle réservé aux femmes,
ve 10 mai, 19 h 45, salle des fêtes de
Saint-Léonard.

- **Braderie de printemps**

sa 18 mai, place Georges-Python.

- **Circus Nock**

ma 21 et me 22 mai, 20 h 15, parc de la
Poya.

SPORTS

- **Tour du Vieux-Fribourg, 22^e édition**
course pédestre à travers la vieille-
ville; sa 27 avril.

- **Préparer Morat-Fribourg**

cours de jogging pour tous (dès 16 ans)
par des moniteurs expérimentés;
du 22 mai au 2 octobre: tous les mer-
credis, 18 h 15, entrée forêt de Moncor
(près du Refuge); rens.: 026 436 57 67.

C'est possible à tout âge!



Vous aimeriez apprendre?

- Vous ne savez pas ou presque pas lire;
- Vous avez suivi l'école en français mais vous ne vous débrouillez pas suffisamment en lecture ou en écriture;
- Vous savez lire, mais vous ne comprenez pas bien le sens de ce que vous lisez;
- Vous savez écrire mais vous n'arrivez pas bien à rédiger un texte compréhensible.

L'Association Lire et Ecrire organise des cours pour adultes qui parlent le français et souhaitent améliorer leurs connaissances en lecture et en écriture.

Nos cours

Où? A Fribourg, Bulle, Romont et Estavayer-le-Lac.

Quand? Une fois par semaine pendant deux heures (vous pouvez commencer les cours à n'importe quel moment de l'année) ou plusieurs fois par semaine en journée, si vous ne savez ni lire ni écrire.

Avec qui? Avec un petit groupe d'autres participants, dans une ambiance amicale.

Combien ça coûte? Nous demandons une participation de Fr. 50.– par mois. Selon le revenu, des arrangements sont possibles.

Comment s'inscrire? En appelant le 026 422 32 62

Vous pouvez aussi demander des renseignements sans engagement et en toute confidentialité.

Adresse: Association Lire et Ecrire
Case postale 190 – 1705 Fribourg
e-mail: fribourg@lire-et-ecrire.ch

DEVOIRS SURVEILLÉS

La Direction des Ecoles de la ville de Fribourg recherche, pour la rentrée scolaire 2002, des personnes intéressées à prendre en charge un groupe d'enfants après les heures de classe afin de les aider à effectuer leurs devoirs. Bonne culture générale requise et intérêt pour le travail avec les enfants indispensable. Travail rémunéré.

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Suzanne DESSARZIN, responsable des devoirs surveillés
☎ privé 026 475 46 20